

Débat d'orientation budgétaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAÔNE-BEAUJOLAIS

13 NOVEMBRE 2025

Le cadre juridique

- ▶ Le Conseil communautaire est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des grandes orientations du prochain budget primitif, conformément à l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales. La tenue d'un DOB est obligatoire, et ce dans les 10 semaines précédant l'examen du budget primitif.
- ▶ Le DOB permet :
 - ▶ de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget primitif, le contexte national et international étant évoqué,
 - ▶ d'informer sur la situation financière de la communauté de communes et les perspectives budgétaires,
 - ▶ de présenter les actions mises en œuvre.
- ▶ Le présent document abordera donc successivement :
 - ▶ le contexte socio-économique et l'environnement général,
 - ▶ l'analyse de la situation financière et fiscale de la communauté de communes : données et ratios généraux, fiscalité, endettement,
 - ▶ les éléments de perspectives 2026



1

La situation
nationale en 2025
des finances
publiques

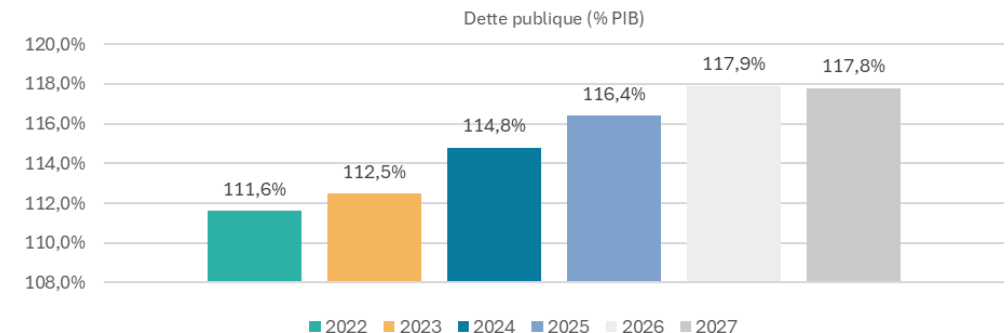
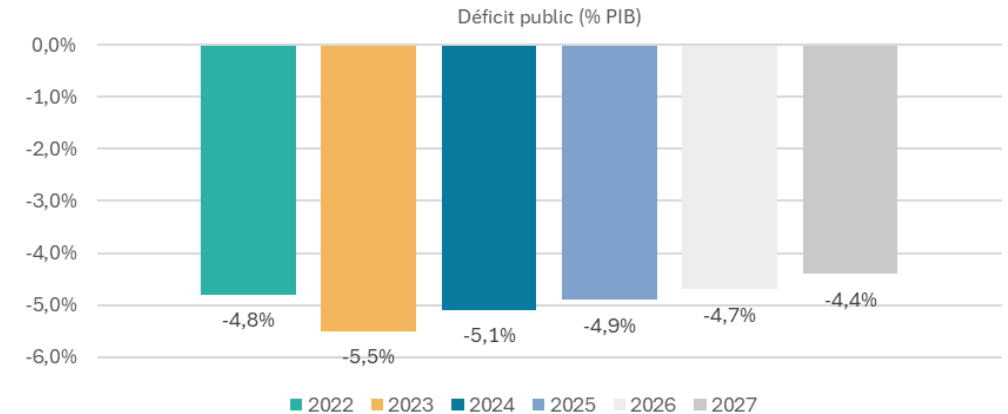
L'impact de la situation internationale et de la situation politique nationale sur l'économie française

En 2025, le contexte international est marqué par l'incertitude commerciale causée par la politique de la nouvelle administration américaine en matière de droits de douane et par les conflits géopolitiques.

Au niveau domestique, la mise en place en début d'année 2025 d'une loi spéciale, avant la promulgation des lois de finances en février, a entretenu de l'incertitude, qui s'est reflété temporairement par des attitudes attentistes de la part des entreprises dans leurs décisions d'investissement et des ménages dans leur consommation.

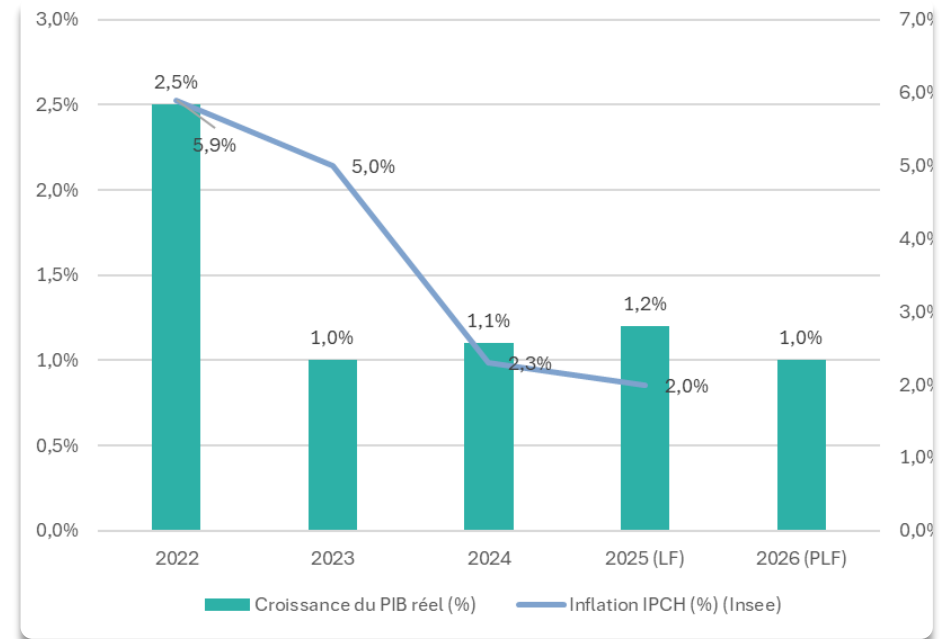
Une réduction attendue du déficit public mais une dette toujours plus importate

- L'objectif central de la France demeure le redressement des comptes publics, avec un déficit public ramené à -4,7 % du PIB et une dette publique estimée à 117,9 % du PIB.
- Ce cadrage impose une logique de maîtrise stricte de la dépense publique, y compris pour les collectivités territoriales.
- La France poursuit une trajectoire de rétablissement graduel des finances publiques visant un retour sous les 3 % de déficit à horizon 2029.

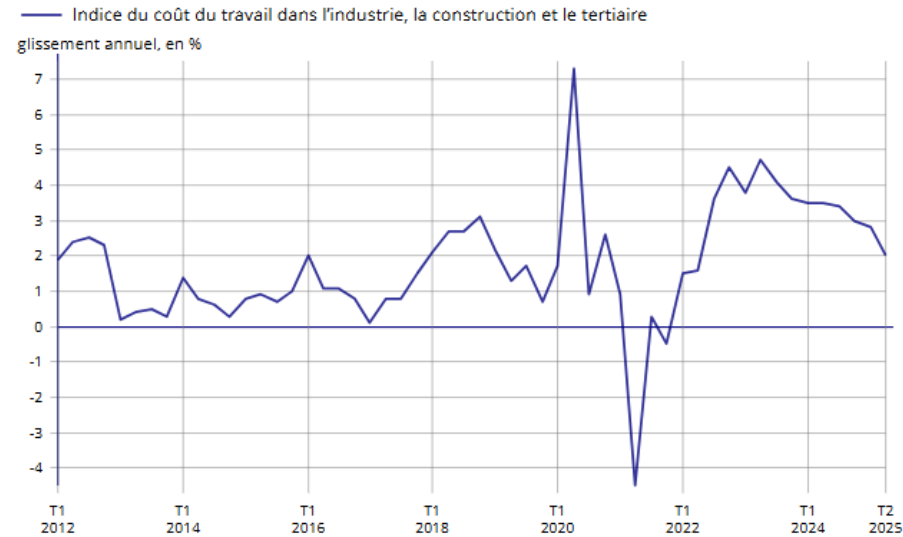


Ralentissement de l'inflation et croissance modérée

- Une stabilisation lente de l'économie, où les tensions sur les prix s'atténuent, mais les marges de croissance demeurent faibles.
- Pour les collectivités, cette situation se traduit par une accalmie partielle sur les coûts, mais freine la dynamique des recettes fiscales locales.



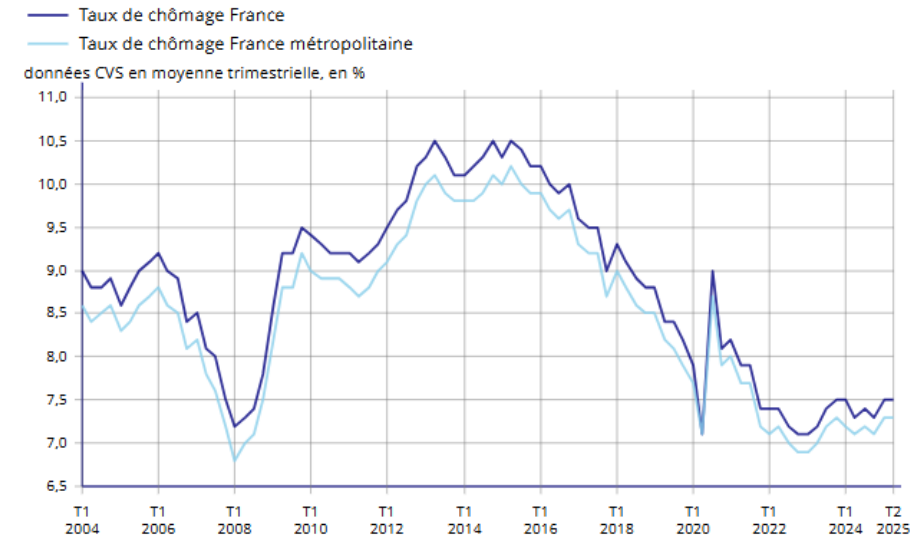
Coût du travail



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee.

Chômage au sens du BIT



Champ : France hors Mayotte et France métropolitaine.

Source : Insee.

Un coût du travail élevé qui n'empêche pas les recrutements, le taux de chômage restant très bas à 7,5% au 2^e trimestre 2025.

Les impacts du contexte national pour la collectivité

- ▶ Une situation nationale marquée par une relative instabilité, des incertitudes et par un creusement du déficit comme de la dette publique très prégnant en 2025.
- ▶ Des mesures de contrainte et d'économie budgétaire à attendre avec une participation de l'ensemble des administrations publiques, y compris locales.
- ▶ Une baisse des prix, notamment de l'énergie, favorable pour la collectivité.
- ▶ Une baisse relative des taux d'intérêt qui ne permet pas de réduire véritablement le coût du crédit bancaire.

Les principales mesures en discussion dans le cadre du PLF 2026 pour les collectivités

► **Suppression progressive de la CVAE (art.11):**

- Suppression totale de la CVAE avancée à 2028 (au lieu de 2030),
- Taux maximal abaissé à 0,19 % en 2026 puis 0,09 % en 2027

► **Révision des valeurs locatives (art. 27) :**

- Report d'un an de la prise en compte de la révision sexennale des valeurs locatives des locaux professionnels
- Création d'un dispositif de lissage sur six ans
- Cette compensation sera intégralement intégrée aux PSR à compter de 2027
- Report de la révision des valeurs locatives d'habitation au 1er janvier 2027 pour les logements.

Les principales mesures en discussion dans le cadre du PLF 2026 pour les collectivités

► Attribution FCTVA (art.32):

- Exclusion des dépenses de fonctionnement de l'assiette éligible
 - Manque à gagner pour la collectivité de 15 000 € environ
- Remboursement en N+1 pour les EPCI
 - Manque à gagner pour la collectivité en 2026, décalé à 2027 : 814 000 € environ

► Encadrement de la dynamique de TVA (art. 33) :

- Croissance des fractions de TVA plafonnée en minorant la dynamique par l'inflation de l'année précédente
- Un mécanisme de garantie empêche une baisse du produit, mais limite les effets positifs de la croissance économique.
 - Pas d'impact pour les collectivités en 2026 car le montant de TVA prévisionnel est prévu en baisse par rapport à 2025

Les principales mesures en discussion dans le cadre du PLF 2026 pour les collectivités

11

► **DGF (art. 31 et 72) :**

- Stabilité du montant nominal de la DGF (inflation non prise en compte)
- Baisse de la DC RTP
 - Perte estimée à 179 000 € pour la CCSB
- Baisse de 25% de la compensation au titre de la TFPB et de la CFE sur les locaux industriels
 - Perte de 310 000 € environ pour la CCSB
- Augmentation du niveau des dotations de péréquation pour les communes (+290 M€ pour la DSU/DSR)

► **Création du Fonds d'investissement pour les territoires (FIT) (art.74) :**

- Fusion des enveloppes DETR, DSIL, DPV : 1,4 Mds€ en 2026
- Priorité donnée aux communes et intercommunalités rurales, d'OM et aux quartiers prioritaires
 - La CCSB sera prioritaire car EPCI « rural » au sens de l'INSEE

Les principales mesures en discussion dans le cadre du PLF 2026 pour les collectivités

► **Fonds vert :**

- Baisse de 500 M€ pour atteindre 650 M€ en 2026

► **DILICO 2 (art. 76) :**

- Reconduction du mécanisme de prélèvement sur recettes dynamiques (principalement la TVA)
- Contribution attendue : 2Md € en 2026, dont 720M€ pour les communes et 500 M€ pour les EPCI
 - Estimation d'Intercommunalités de France : 366 200 €
- Restitution étalée sur 5 ans et uniquement si les dépenses réelles progressent moins fortement que la croissance du PIB.

► **Bases fiscales :**

- Une revalorisation des bases fiscales à 2 % qui sera confirmée mi-décembre

Synthèse de l'impact des mesures du PLF 2026 sur la CCSB

L'impact du projet de loi de finances réduirait la capacité d'autofinancement d'un tiers dès 2026.

IMPACT SUR LES RECETTES 2026 :	- 1 684 200 €
dont FCTVA - suppression fonctionnement	-15 000 €
dont FCTVA investissement - remboursement N+1	- 814 000 €
impact du décalage en 2026	-829 000 €
dont Baisse de la DC RTP	- 179 000 €
dont Compensation TFPB/CFE sur locaux industriels	- 310 000 €
perte définitive dès le budget 2026	-489 000 €
dont DILICO 2	- 366 200 €



2

La situation de la
CCSB en 2025

Organigramme de la CCSB

► Evolutions 2025 (uniquement des postes financés ou avec un objectif de rationalisation et de performance) :

- Tuilage au service « Réussites éducatives »
- Créations de poste :
 - chargé de communication (compensé par la réinternalisation des travaux, en remplacement d'un alternant)
 - gestionnaire immobilier (pris en charge à 10 % par le budget principal de la CCSB, permet de fiabiliser les recettes des maisons de santé)
 - animatrice Relais Petite Enfance (financé par la CAF)
- Création d'un contrat de projet : coordonnateur du Contrat Local de Santé (financé par l'ARS)
- Création de postes non permanents : Ambassadeur mobilité (financé par le fond vert)

► Evolutions prévue pour 2026 :

- Renforcement du service « Cycle de l'eau » suite au transfert de l'assainissement (pris en charge par le BA assainissement en intégralité)
- Ouverture du centre culturel Bernard Pivot à Quincié avec une pris en charge à 30 % par la commune de Quincié en Beaujolais et à 50 % par la DRAC
- Suppression de 3 postes de catégorie A



DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES - Philippe SERRE
DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE - Anita POCHOLLE



16

LEGENDE

SERVICE MAIRIE

SERVICE CCSB

SERVICE
COMMUN

AUTRE SERVICE
MUTUALISÉ

COMMUNICATION
PROTOCOLE
GRANDS EVENEMENTS
Cynthia GISSOT
ASSISTANCE MAIRE / PRESIDENT
Sandrine LABALME

ADMINISTRATION GENERALE
Sandrine RATTON

POLICE MUNICIPALE
Donatien CEBRON
DOMAINE PUBLIC - SECURITE CIVILE
Serge BERTHAUD

POLE RESSOURCES

Directrice - Anita POCHOLLE

Directrice adjointe - Chloé BUISSON

ACCUEIL
ETAT CIVIL - ELECTIONS
Mary PRETET

FINANCES
Chloé BUISSON

RESSOURCES HUMAINES
FORMATION
Tiphaine TROSSET
SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
Alex JACQUET

SERVICE FACTURIER SPACI
Marc CESARI - Michel TAMBIA

ARCHIVES - RGPD
Sébastien LAPZILLERE

MARCHES PUBLICS - ACHATS -
GROUPEMENTS DE COMMANDE
Stéphane HOURS

SYSTEME D'INFORMATION
Baptiste VALLET

POLE POLITIQUES PUBLIQUES

Directeur - Philippe SERRE

Directrice adjointe - Anne-Marie MASINGUE

AFFAIRES CULTURELLES
Charline MAURICE
LECTURE PUBLIQUE
Hélène MEUNIER

CONTRAT TERRITOIRE LECTURE
En cours de recrutement

ACTION CULTURELLE
Marie-Sophie SELTENSPERGER

EDUCATION ARTISTIQUE ET
CULTURELLE
Marion BOURCET

PATRIMOINE
Anne BARRIERE

SPORTS
David ROULET

PLU
Nina RAPHAEL
GYMNASES
Stéphane SAVARY

ADMINISTRATION DE POLE
Florence BRETIN

REUSSITES EDUCATIVES
Anne-Marie MASINGUE

SCOLAIRE-PERISCOLAIRE
PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE
Anne-Marie MASINGUE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET QUALIFICATIONS
JEUNESSE

COHESION SOCIALE
ET EGALITE DES CHANCES
Valérie LIMAT

POLITIQUE LA VILLE
PREVENTION DE LA DELINQUANCE
Anne-Françoise CLAIR

SOLIDARITES - CGA
Angeline D'ADAMO

ACCES AUX DROITS - France
SERVICE
Méthilde ROCCHI

CONVENTION TERRITORIALE
GLOBALE
Séverine DUVERNAY

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLES

Directeur - Philippe SERRE

Directrice adjointe - Anne-Sophie WERT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
Laura MEZIAT

AMENAGEMENTS ECONOMIQUES
ZONE D'ACTIVITES - LYBERTEC
Yann FRACHISSE

ECONOMIE DE PROXIMITE
Laura LAMOTHE

Maison du Territoire Beaujolais
Stéphane LAROCHE
Maison de la Handi et du Travail
Aurélien MICHAUD

TIER'S LIEU AQUATIQUE
Sophie MIRICOURTOIS

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Estelle JONCHIER

AMENAGEMENTS URBAINS
PVDD - PROJET URBAIN
Sylvain CRAMPE

URBANISME
Mylène BOURCIER

AGRI VITI SYLV RURALITE
Albane MOREL
COL DE CHATEL
Cécile GIRAUD

ADMINISTRATION DE POLE
Annie GUILLOTTO

CLIMAT - ENERGIE
Florence DAMEVIN

ENERGIES RENOUVELABLES
Remy LOUVENCOURT

RENOVATION DU BATI
Adrien CHAGNEUX

MOBILITES
Cécile BLANCHIN

BIODIVERSITE - ENS-MATURA 2000
Carole GERIN

ANIMATIONS DU
Christophe NERBOLLIER

POLE SERVICES TECHNIQUES

Directeur DGST - Sylvain MOREL

Directrice adjointe - Chantal DEAL

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
Nicolas STAUFFER

ESPACES VERTS
PROPRIETE URBAINE
Marc BOURDON

ANALYSE MAGAZIN
PROJET MAIRIE PLANNING
David PREHER

ANALYSE MAGAZIN
Adeline ANDREUX

ADMINISTRATION DE POLE
GESTION DES SALLES
Alexandra CALVO

GESTION DES DECHETS
Elodie CINQUIN

ESPACES EXTERIEURS
Chantal DEAL

PATRIMOINE BATI
Wilfried HOULLON

REGIE BAIGNOIRS
Christophe CARLIER

EAU et ASSAINISSEMENT
Charlotte GINSBURGER

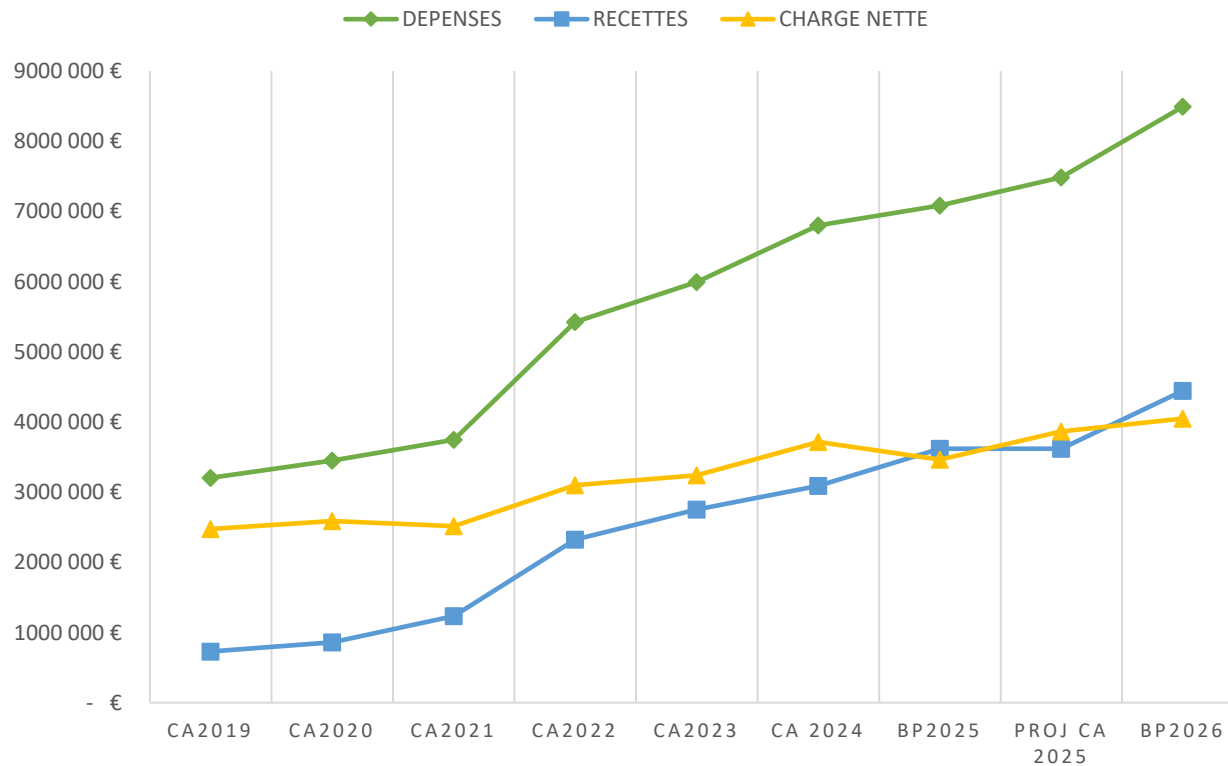
SIANC
EROSION - HYDRAULIQUE

FONCTION PILOTAGE

FONCTION SUPPORT

FONCTION OPERATIONNELLE

Evolution des charges de personnel



La charge nette de personnel entre 2024 et 2026 est relativement stable, impacté néanmoins par l'augmentation naturelle du GVT, la mise en œuvre (en 2026) de l'aide à la mutuelle et à la prévoyance et l'augmentation du taux de cotisation CNRACL.

Pour les années 2027 et 2028, l'objectif est une augmentation nette inférieure à l'évolution automatique.

Des charges de personnels maîtrisées

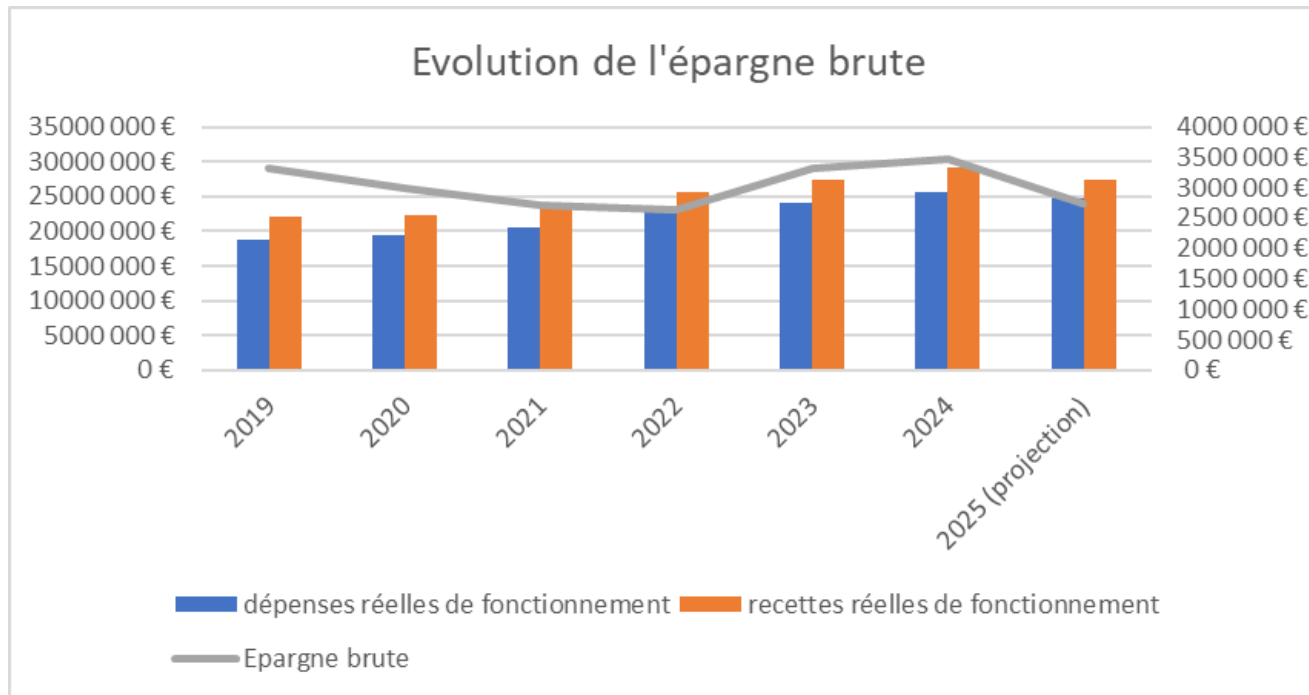
Dépenses de personnel par habitant dans les EPCI du Rhône en 2024



► La CCSB est plutôt bien située par rapport aux autres EPCI du Rhône en termes de dépenses de personnels par habitant.

► Après prise en compte des recettes issues des subventions et de la mutualisation, la charge nette RH est contenue à un bon niveau.

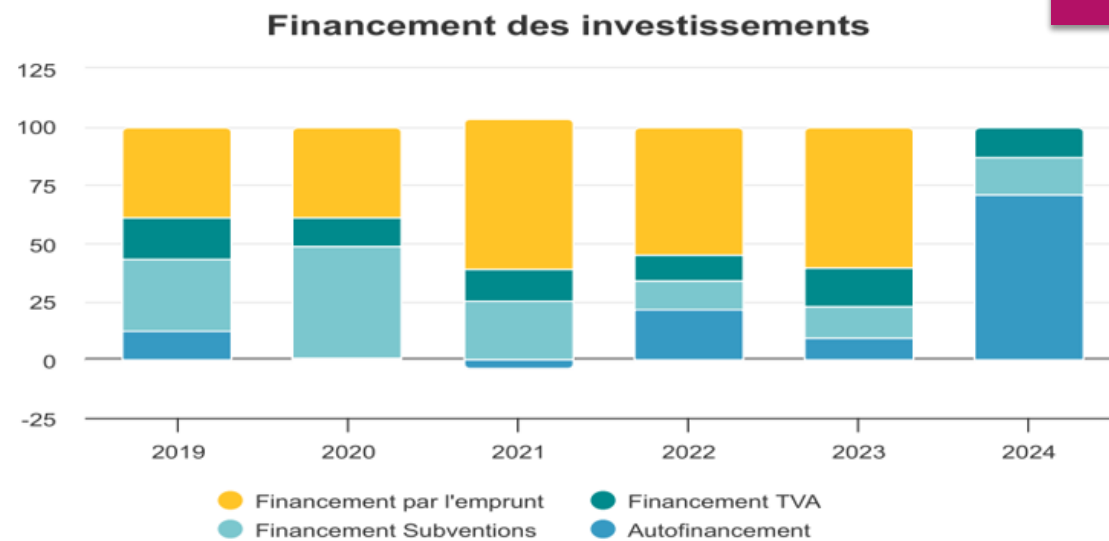
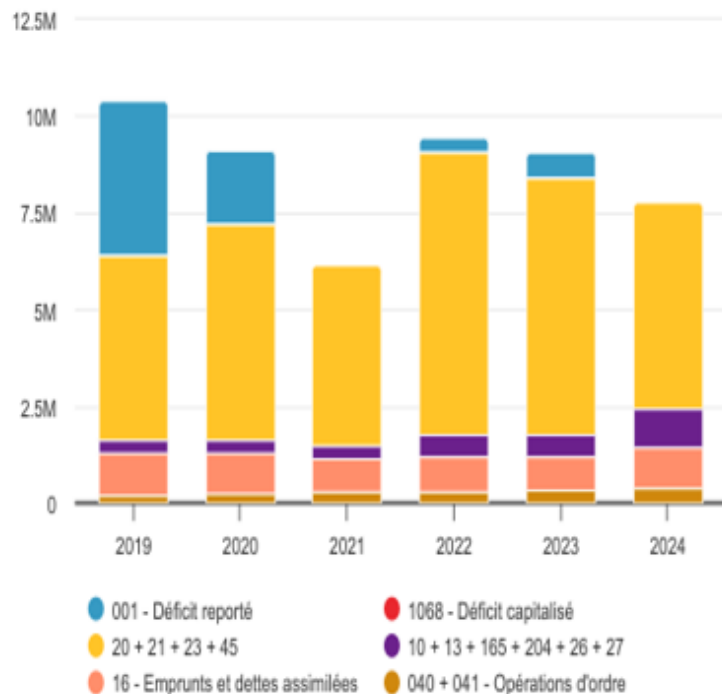
Evolution de l'épargne brute



Après une épargne brute en 2024 au plus haut, l'année 2025 devrait voir un infléchissement (prévision prudente pour l'heure) lié notamment au ralentissement très net des dynamiques fiscales et la poursuite des politiques publiques engagées.

L'année 2026 présente un risque au titre des dispositions du projet de loi de finances côté recette et, côté dépenses, du fait de l'augmentation des marchés du service déchets et l'arrivée du tour de France.

Selon les dispositions finales de la loi de finances, des décisions d'ajustement en recettes et en dépenses pourraient être étudiées.



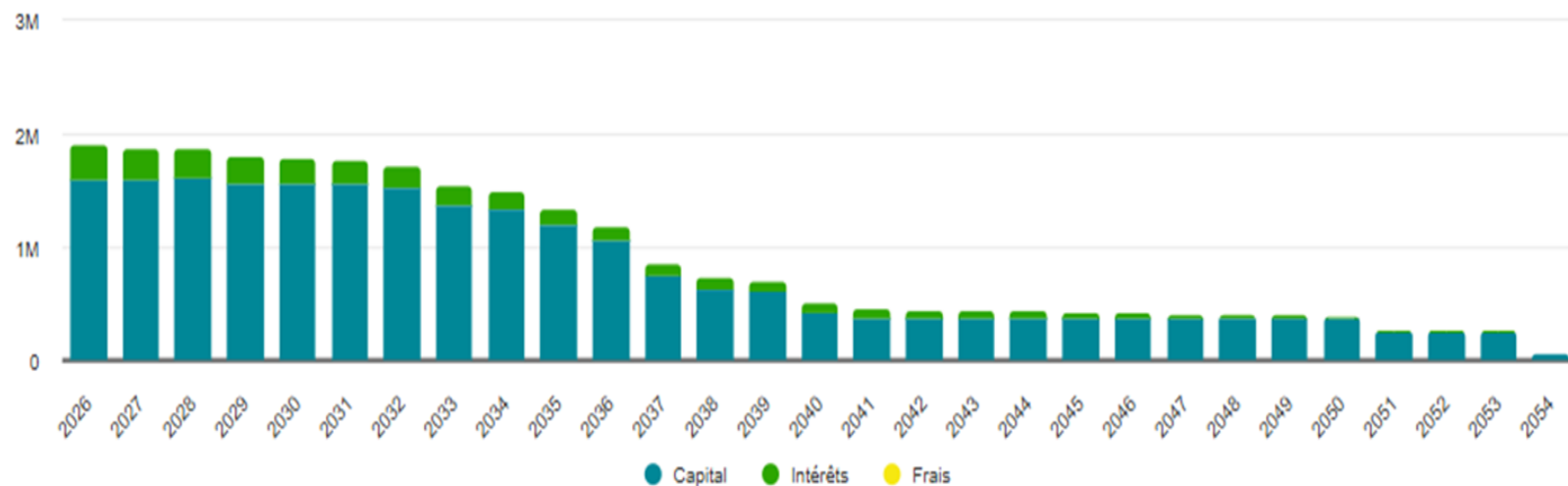
En 2024, les dépenses d'investissement étaient moins importantes que les années précédentes, ce qui a permis de ne pas recourir à l'emprunt et de constituer un excédent de près de 300 000€ en vue de poursuivre sereinement les investissements en 2025 et 2026.

ETAT DETTE 2026	CCSB			TOTAL
	Budget Principal	GENDARMERIES	MAISONS DE SANTE	
Dette au 01/01/2026	16 571 666	6 230 858	444 746	23 247 270
Capital à rembourser en 2026 *	1 044 667	481 614	80 005	1 606 286
Interets remboursés en 2026 *	217 534	81 175	4 893	303 603
Emprunts contractés en 2026				0
Dette au 31/12/2026	15 526 999	5 749 244	364 741	21 640 984

* Hors prêts suivants :

- 3M€ qui devrait être débloqués avant fin 2025 sur le budget principal
- 5,5 M€ qui seront débloqués avant fin 2025 sur le budget annexe ZA Territoire
- prêts en cours sur le budget LYBERTEC
- prêts sur le nouveau budget annexe Assainissement suite au transfert au 01/01/26

Evolution de l'annuité



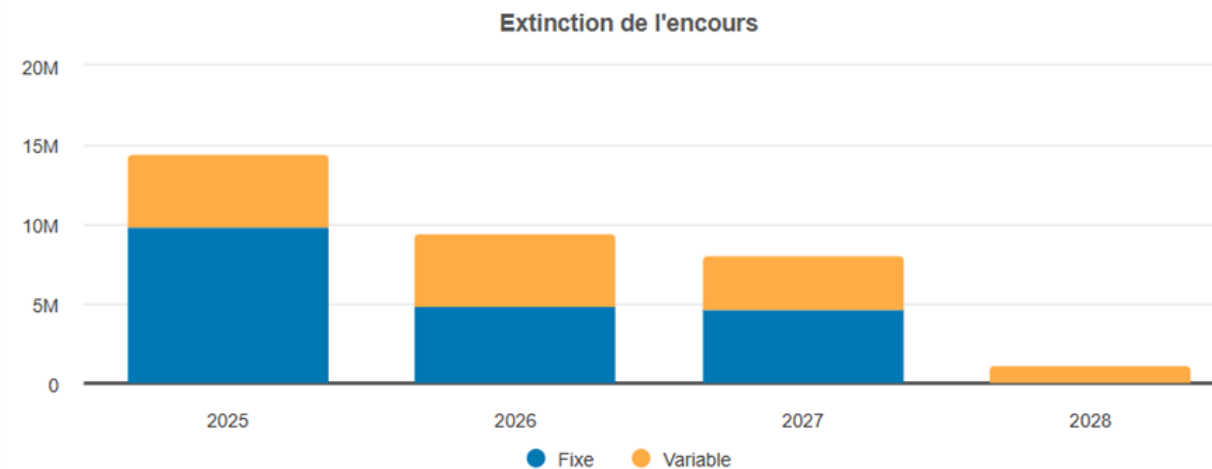
Une dette qui est bien maîtrisée mais qui va s'allourdir dès 2025 avec le déblocage de 2 nouveaux prêts avant la fin de l'année :

→ 3M€ sur le budget principal

→ 5,5 M€ sur le budget ZA Territoire

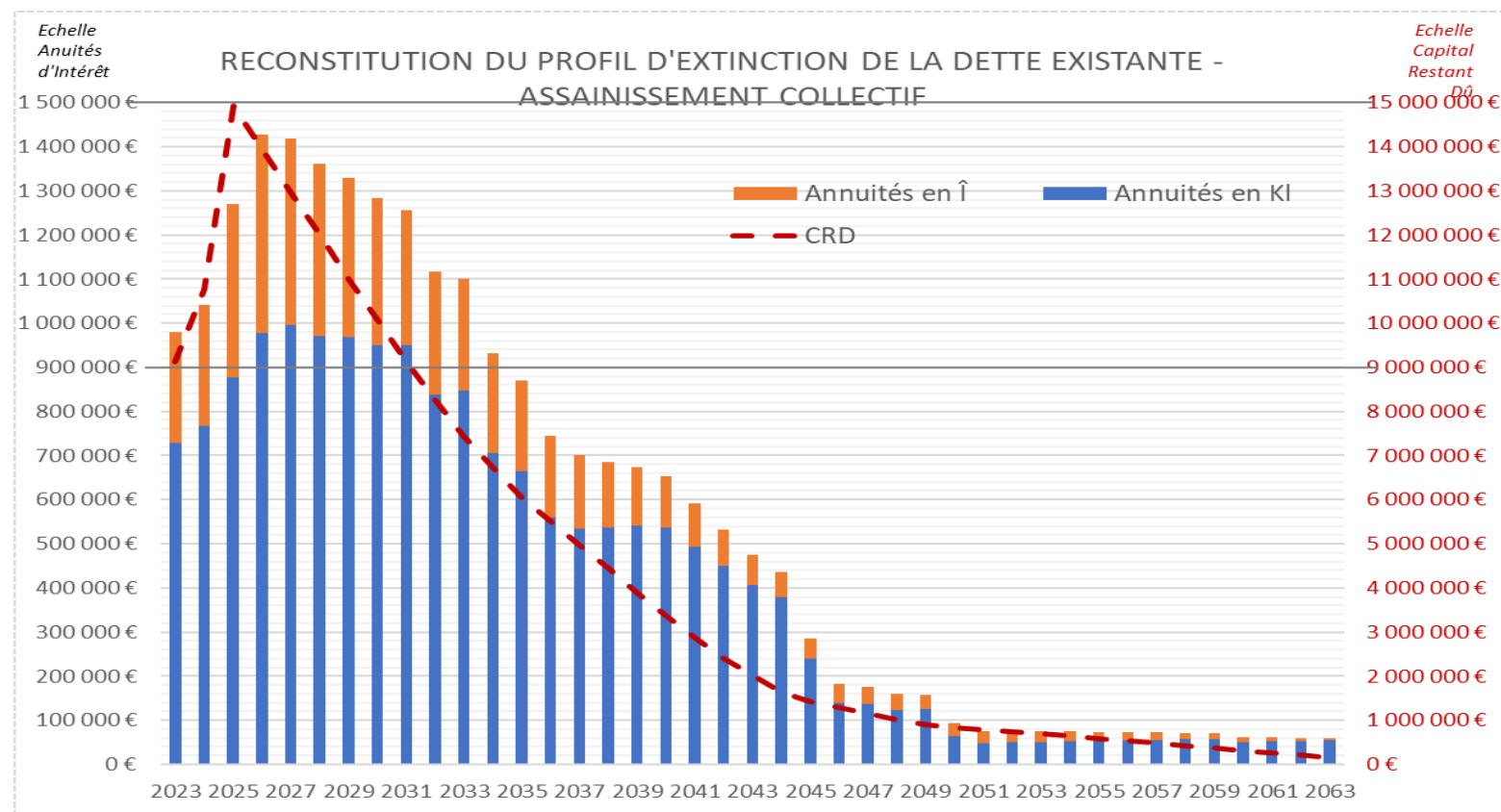
Dette de LYBERTEC au 31/12/2025

Exer.	Encours début	Capital	Intérêts	Taux moyen	Taux actuariel	Annuité
2025	14 454 719,14	5 016 634,34	409 492,67	2,76	2,68	5 426 127,01
2026	9 438 084,80	1 339 211,92	353 170,12	3,59	3,71	1 692 382,04
2027	8 098 872,88	6 973 872,88	291 652,99	3,53	3,78	7 265 525,87
2028	1 125 000,00	1 125 000,00	14 375,00	2,54	2,56	1 139 375,00



Dette du budget Assainissement

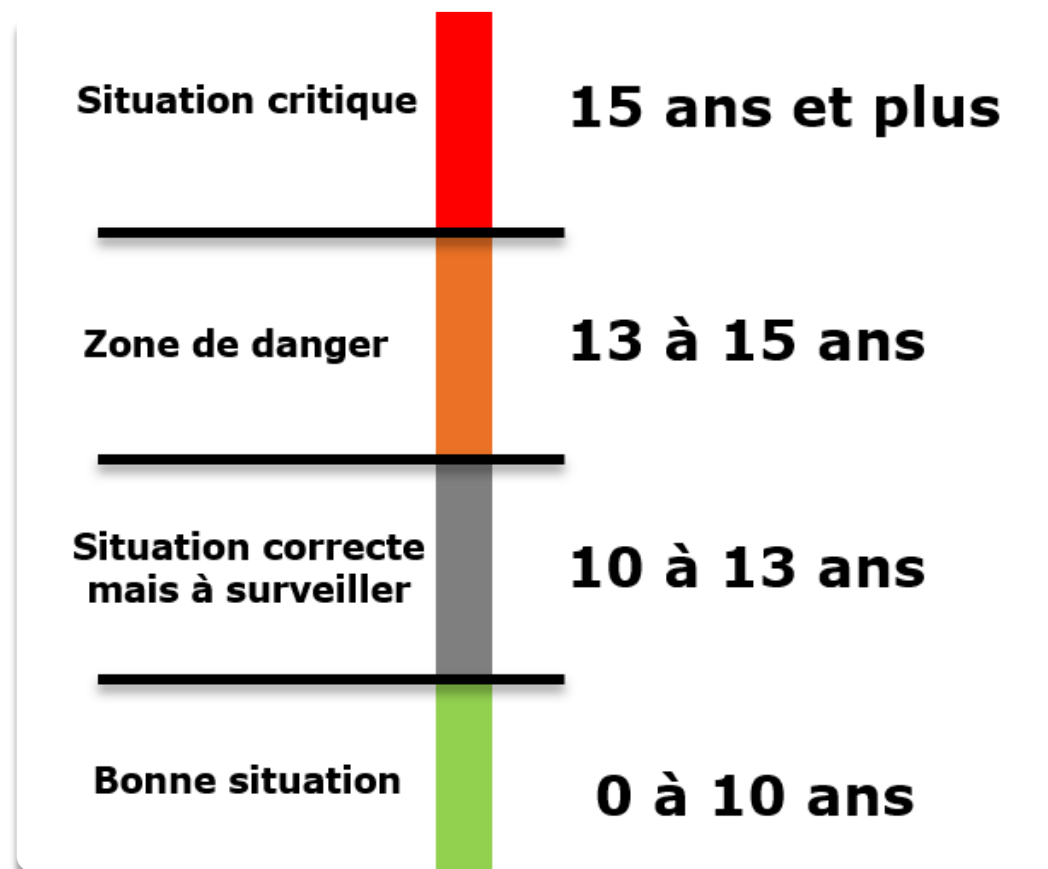
Avec les emprunts des communes cumulés au 31 décembre 2025, la dette du budget annexe Assainissement de la CCSB au 1^{er} janvier 2026 s'élèvera à 15 millions d'euros.



Capacité de désendettement : **5 ans**

Une situation au 31/12/2024 saine avec une capacité de désendettement qui s'établit à **5 ans** et un niveau de dette qui absorbe 30% de l'épargne brute.

Niveau qui permet d'envisager la future dette liée au centre aquatique





3

La stratégie
budgétaire pour
2026

	2025	2026	2027	2028	2029
Aménagement du Territoire et Habitat				4 500 000	
	1 150 000	2 750 000	300 000	300 000	
Aménagements Extérieurs				15 150 000	
	3 330 000	2 895 530	2 650 000	2 630 000	
Assainissement et Eau Potable				300 000	
	190 000				
Centre Aquatique Intercommunale du futur					32 500 000
	2 200 000	9 400 000	14 800 000	4 400 000	1400 000
Culture et Patrimoine				3 750 000	
	1430 000	2 130 000	30 000	30 000	
Déchets				2 687 946	
	240 000	495 000	610 000	610 000	370 000
Hors politique publique				2 210 000	
	420 000	560 000	420 000	420 000	
Mobilité				10 290 000	
	1155 000	450 000	2 435 000	1600 000	1500 000
Patrimoine privé et Action foncière			400 000		
		240 000	160 000		
Ruralité, Agriculture, Viticulture, Sylviculture				6 030 000	
	15 000	235 000	1005 000	2 005 000	2 000 000
Solidarités				200 000	
	95 000	80 000	15 000	10 000	
Sport				15 640 000	
	1355 000	1975 000	1685 000	4 345 000	4 110 000
Tourisme				4 085 000	
	180 000	1340 000	1200 000	895 000	
Transition écologique				3 700 000	
	468 842	1589 000	950 000	691 158	
Investissement	12 228 842	24 139 530	26 260 000	17 936 158	9 380 000
Investissement hors Centre Aquatique	10 028 842	14 739 530	11 460 000	13 536 158	7 980 000

Plan pluriannuel d'investissements 2025-2029

Un plan d'investissement ambitieux à 95 M€ jusqu'en 2028, dont 37M€ pour le centre aquatique

27

- ▶ Financé jusqu'en 2029 comme suit:
 - 11,1 M€ de FCTVA (à taux réduit de 14,6 sur 80 % des investissements)
 - 14 M€ de CAF nette
 - 28,5 M€ de subventions (30 %)
 - 6,5 M € de cessions (gendarmeries)
 - 5 M€ de prélèvement sur l'excédent (sur 7 M€)
 - Soit un recours à l'emprunt de 29,9 M€ et un endettement supplémentaire de 23 M€ (avec une capacité de désendettement de 8,6 ans et une dette par habitant autour de 950 €/habitants soit 30 % inférieure à la moyenne nationale)

Un plan d'investissement ambitieux à 110 M€ jusqu'en 2030 (soit + 7,5 M€ en 2029 et 2030), dont 37M€ pour le centre aquatique

- ▶ Financé jusqu'en 2031 comme suit:
 - 12,9 M€ de FCTVA (à taux réduit de 14,6 sur 80 % des investissements)
 - 23 M€ de CAF nette (de 3,5 à 5 M€ à partir de 2029)
 - 33 M€ de subventions (30 %)
 - 7,5 M € de cessions (plus ancienne gendarmerie)
 - 5 M€ de prélèvement sur l'excédent (sur 7 M€)
 - Soit un recours à l'emprunt de 28,6 M€ et un endettement supplémentaire de 18 M€ (avec une capacité de désendettement de 5,8 ans et une dette par habitant autour de 826 €/habitant soit 40 % inférieure à la moyenne nationale)

Présentation des AP/CP en cours

Opérations		AP	CP antérieurs	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030
1330	Gare de St Georges de Reneins	2 760 000 €	1 415 530 €	440 503 €	903 967 €					
8070	PLUIH CCSB	524 700 €	125 664 €	94 786 €	109 036 €	195 214 €				
1000	Fonds de concours aux communes	2 000 000 €	42 560 €	329 442 €	500 000 €	2 127 998 €				
7051	Centre aquatique intercommunal HT	32 494 228 €			2 166 667 €	9 354 167 €	14 833 333 €	4 437 500 €	1 458 333 €	244 228 €
458105	Olympiades de la biodiversité	1 300 000 €			468 842 €	539 000 €	250 000 €	42 158 €		
3010	Halte fluviale	960 000 €			80 000 €	880 000 €				
7130	Rénovation gymnase de Monsols et salle Fontalet	2 800 000 €			1 300 000 €	1 500 000 €				
7150	Centre culturel Bernard Pivot	3 626 263 €			1 461 573 €	2 161 690 €				
1290	Aménagements cyclables sur le territoire CCSB	1 600 000 €			996 000 €	304 000 €	300 000 €			

La question du levier fiscal

- Taux votés en 2025 (stables depuis 2017) :

TFPB	1,75%
TFPNB	6,34%
THRS	9,20%
CFE	22,40%

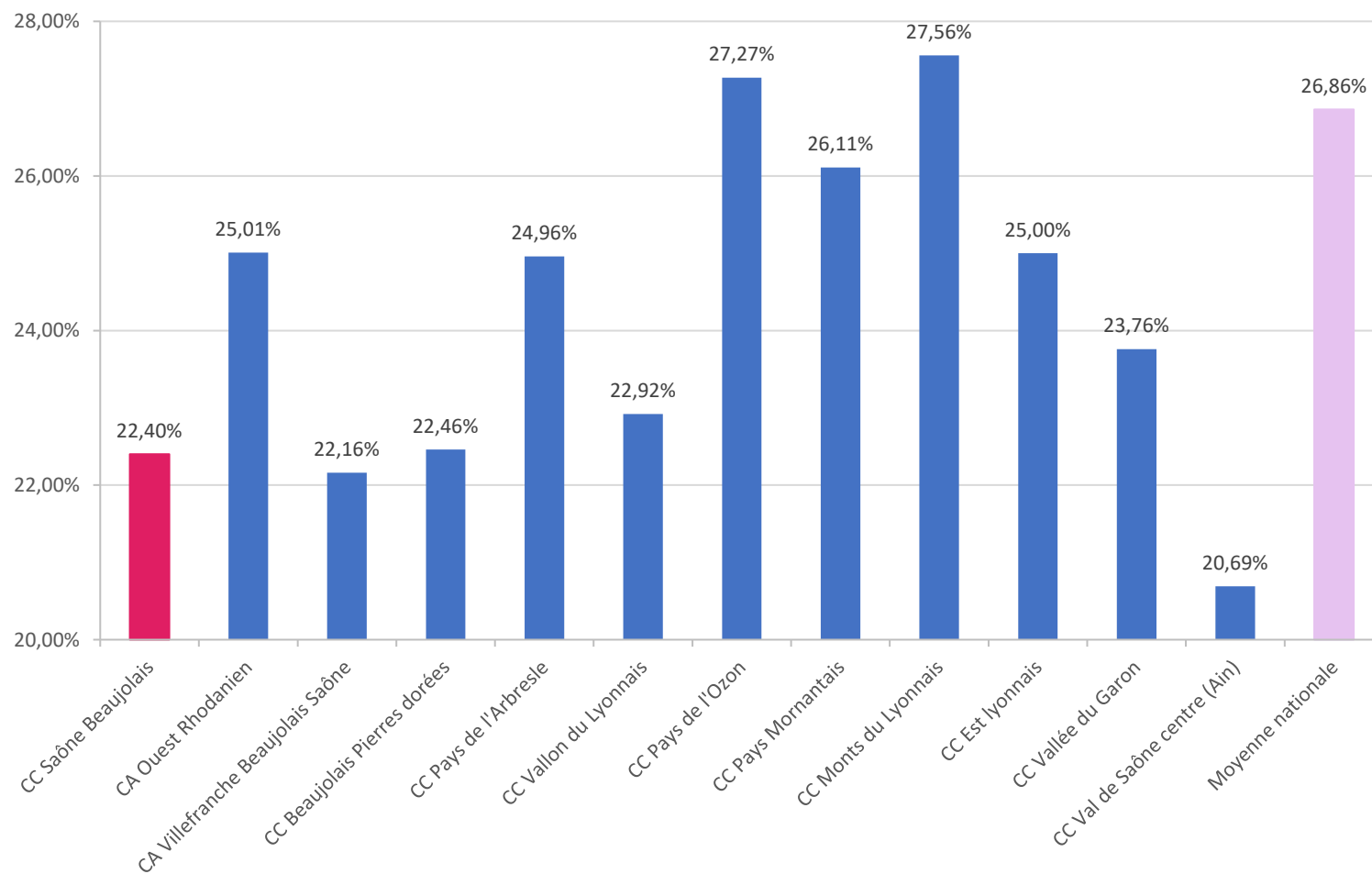
Une augmentation d'1pt de la TFPB génère 543 170 € de recettes supplémentaires.

Une augmentation d'1pt de la CFE génère 173 750 € de recettes supplémentaires.

Une augmentation d'1pt de la TFPNB génère 78 000 € de recettes supplémentaires.

- **Rappel de la règle de lien des taux** : les taux de TFPNB et de CFE ne peuvent augmenter que dans les mêmes proportions que le taux de TFPB.
- **Majoration spéciale pour le taux de THRS** : si taux THRS inférieur à 75% du taux moyen national de THRS de l'année précédente, possibilité de le majorer dans cette limite, sans que l'augmentation ne dépasse 5% de cette moyenne. CCSB pas concernée en 2025

Taux CFE 2025



CFE

Une imposition dans la moyenne basse mais très encadrée qui ne permet pas de hausses importantes

TEOM

Le taux applicable en 2025 ne permet pas de couvrir le coût du service

Rappels des taux appliqués				
2021	2022	2023	2024	2025
7,50%	7,50%	8,00%	8,30%	8,30%

Bases 2025	Bases prévisionnelles 2026
52 338 935 €	53 385 713,70 €

Coût prévisionnel du service DECH 2026	5 086 000 €
Coût prévisionnel autres services fonction 720	246 835 €
Frais de structure pour matrice compta-cout	130 000 €
Recettes prévisionnelles du Service BP 2026 hors TEOM	959 500 €

Propositions estimation bases 2026	Taux 2025		Simulation 1		Simulation 2		Simulation 3		Simulation 4	
	8,30%	4 431 014,24 €	8,40%	4 484 399,95 €	8,50%	4 537 785,66 €	8,60%	4 591 171,38 €	8,70%	4 644 557,09 €
Bilan FONCTIONNEMENT		-72 320,76		-18 935,05		34 450,66		87 836,38		141 222,09
Amortissements		122 645,00		122 645,00		122 645,00		122 645,00		122 646,00
Bilan FONCTIONNEMENT après amortissements		-194 965,76		-141 580,05		-88 194,34		-34 808,62		18 576,09

GEMAPI

1^{ère} application en 2026



Instauration de la taxe GEMAPI
par délibération du 11 septembre
2025



Le **produit** de la taxe sera **voté en décembre** en même temps que le budget



Le produit doit être au plus égal
au montant annuel prévisionnel
des charges de fonctionnement
et d'investissement résultant de
l'exercice de la compétence



Proposition de limiter aux seules
dépenses de fonctionnement
évaluées à **421 258 €**

Budgets annexe maison de santé

- ▶ Le budget de fonctionnement des maisons de santé s'est rééquilibré en 2025 grâce à la mise à jour de la facturation des loyers et charges et à la suppression des amortissements pour ces bâtiments.
- ▶ La construction de la maison de santé de Cercié va engendrer un déficit d'investissement qui sera comblé grâce à un emprunt en 2026.

Budget annexe Maison du terroir Beaujolais

- ▶ L'excédent brut d'exploitation est en hausse progressive pour la maison du terroir Beaujolais.
- ▶ La première année d'ouverture de la maison de la randonnée et du trail a montré des signes très positifs mais les marges ne permettent pas de couvrir le coût du service
- ▶ Ce budget annexe a enregistré ainsi un déficit de 190 000 € (du principalement à la MRT) en 2024

Budget annexe Zones d'activités du Territoire

- ▶ Le budget annexe risque un déséquilibre structurel du fait de l'intégration de LYBERTEC au 1^{er} janvier 2026 suite à la dissolution du syndicat mixte Lybertec. L'opération Lybertec engendre l'intégration des emprunts souscrits pour l'opération avec des échéances de remboursement d'emprunt de 1,7m€ en 2026, le remboursement des participations versés par les membres du syndicat à hauteur de 3,2m€ en 2026 (CCI, Département et CCSB Budget principal) et des prévisions de travaux à hauteur de 2,2m€
- ▶ Un Schéma d'accueil des entreprises a été finalisé en 2025 afin de fixer la stratégie de commercialisation pour ces zones d'activités ainsi que pour Lybertec.
- ▶ La stratégie foncière pourrait s'appuyer sur le projet de SEM Patrimoniale en cours de constitution.

Budget annexe gendarmerie

- ▶ Ce budget annexe risque un déséquilibre structurel lié :
 - ▶ au coût du loyer
 - ▶ à des subventions en réalité moins bénéfique que prévu
 - ▶ à des surcoûts de travaux
 - ▶ à la non-prise en compte des frais de gestion
- ▶ Dans un souci d'équilibre budgétaire et de fiabilité des comptes, il est proposé d'encaisser, à compter de 2026 dans ce budget annexe, les loyers du CADA situé dans l'ancienne gendarmerie de Belleville, aujourd'hui perçus par le budget principal.
- ▶ En 2026, il est prévu de construire une nouvelle gendarmerie à Fleurie au sein de la zone d'activités. Ce projet fera l'objet d'un mandat à la SPL Pacte Rhône.

Budget annexe cinéma

- ▶ La régie cinéma a connu une excellente année en 2024 avec 90 224 entrées et un chiffre d'affaires de billetterie de 497 132 €. Cette augmentation s'explique à la fois par une augmentation des entrées (films très porteurs) et un réajustement des tarifs.
- ▶ L'année 2025 s'annonce moins bonne, avec une baisse significative des entrées, à l'image de la baisse constatée au niveau national.
- ▶ La gestion en régie est satisfaisante, avec la complexité de l'inconstance de ce service commercial liée à la programmation des films.
- ▶ Des réflexions sont en cours sur l'optimisation de ce budget, alternant entre excédent et déficit. Se pose notamment la question du maintien du financement par le budget principal du transport scolaire.
- ▶ Des travaux d'investissement sur le matériel de projection sont prévus en 2026, avec un financement important du Centre National du Cinéma
- ▶ Enfin, le contrat de marché arrivera à son terme en août 2026.

Budget annexe Assainissement

- ▶ Un nouveau budget annexe va être créé au 1^{er} janvier 2026 afin de regrouper l'**assainissement non collectif**, géré jusqu'à présent sur le budget annexe SPANC, et l'**assainissement collectif**, géré au niveau des communes et syndicats jusqu'au 31/12/2025 et transféré à la CCSB à compter du 1^{er} janvier.
- ▶ Le budget annexe sera assujetti à la TVA.
- ▶ Il reprendra les dépenses courantes constatées dans les budgets annexes d'origine et permettra de couvrir a minima les dépenses d'investissement en cours.
- ▶ Les tarifs 2025 seront maintenus au 1^{er} janvier 2026.
- ▶ Un ajustement du budget et des tarifs 2026 pourra être réalisé une fois les budgets 2025 votés (au printemps 2026).

Tarification des services

Les services payants de la collectivité sont amenés à évoluer de manière cohérente avec les charges associées.

Une réflexion par secteur doit aboutir à des propositions cohérentes dans ce cadre avec une hausse de 2% correspondant à l'inflation



4

Le développement
du plan de mandat

Les grands axes du projet de mandat (en cours de développement)

**Transition
écologique**

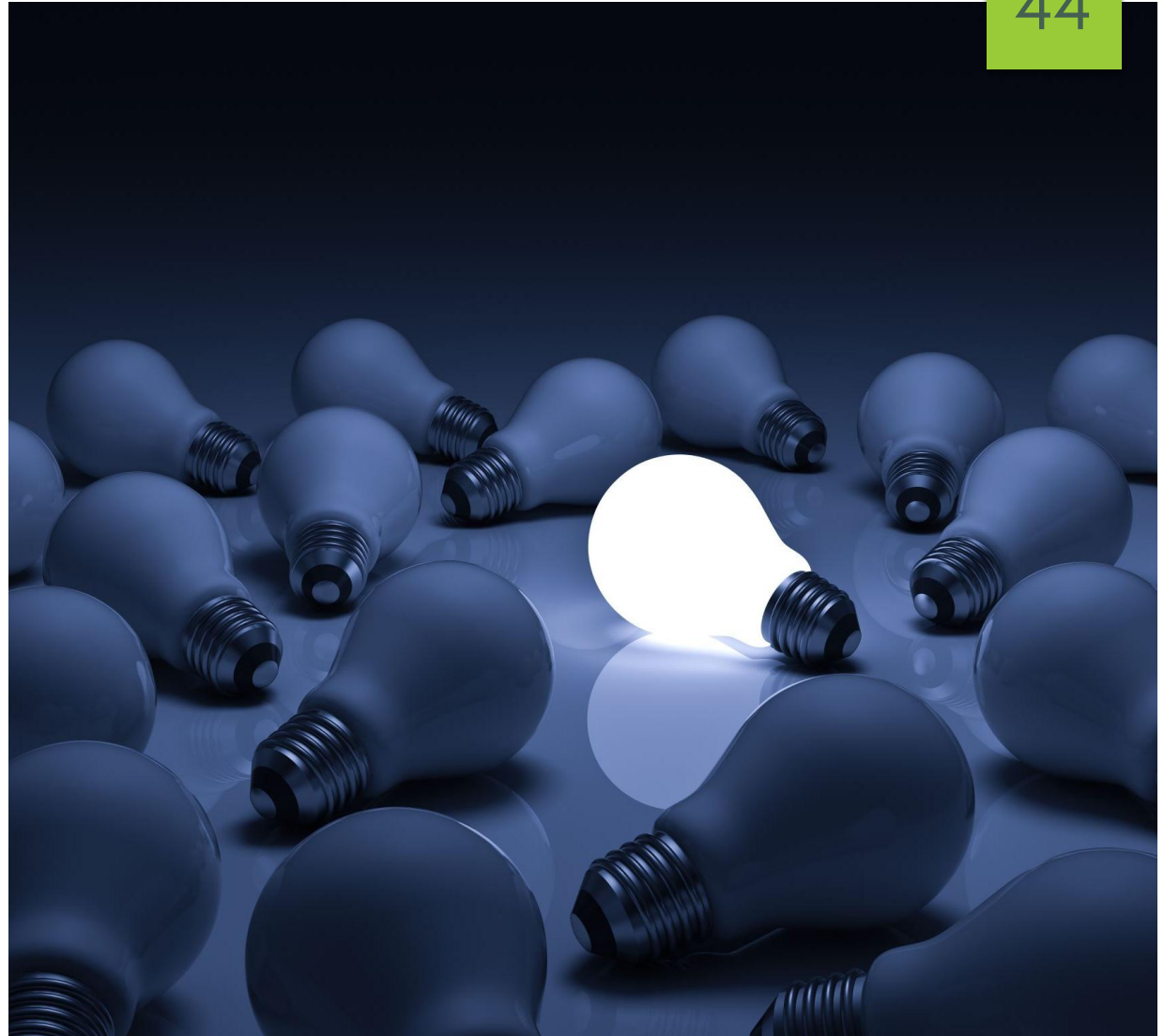
**Accès aux
droits/solidarités**

**Attractivité du
territoire**

Transition écologique

Une stratégie énergies renouvelables sur le territoire

- ▶ Une réappropriation publique et citoyenne de la question énergétique
- ▶ Priorité au photovoltaïque et à la biomasse
- ▶ Une maîtrise de la collectivité
- ▶ 60 GWh de production d'ici à 2030



Une labélisation Territoire Engagé pour la Transition Ecologique en cours

- ▶ Redynamisation et évaluation des PCAET
- ▶ Une feuille de route opérationnelle
- ▶ Transversalité et vision globale
- ▶ Identification des domaines d'actions à renforcer
- ▶ Démarche d'amélioration continue
- ▶ Notoriété nationale et européenne
- ▶ **Labelisé 3 étoiles en 2025**



Une marque locale d'électricité

bôwatts

« Une marque locale d'électricité pour permettre aux habitants et entrepreneurs de consommer vert, local, à coût maîtrisé et avec des outils de réduction des consommations »

Déjà près de 2000 habitants desservis par Bôwatts!



The advertisement features a woman, Trinité, wearing a black top and a vibrant yellow and green feathered collar, DJing at a turntable. She is wearing headphones and has her hands on the mixer. The background is a dark brick wall with blue and purple smoke effects. Above her is a circular logo with the text 'bôwatts' and 'L'énergie verte du Beaujolais' below it. The text 'NOUS ADMIRONS VOTRE INTENSITÉ.' is written in white capital letters over the image. Below this, in smaller text, it says 'Trinité, une senior active'. At the bottom, a green box contains the text: 'Grâce à BôWatts, reprenez le pouvoir sur votre facture d'électricité et sur votre impact écologique'.

bôwatts
L'énergie verte du Beaujolais

**NOUS ADMIRONS
VOTRE INTENSITÉ.**

Trinité, une senior active

Grâce à BôWatts,
reprenez le pouvoir
sur votre facture d'électricité
et sur votre impact écologique

La biodiversité au cœur des préoccupations

- Territoire à l'initiative du Marathon de la biodiversité
- Labelisé Territoire Engagé pour la Nature
- Elu Capitale de la biodiversité en 2021
- 6 Espaces Naturels Sensibles et 1 Natura 2000
- Une action de réduction de la présence des frelons asiatiques
- **Un nouveau projet: les Olympiades de la biodiversité**



développement durable 2023

48

Conférences
Ateliers
Visites
Balades

Un programme d'animations
sur le développement
durable

- ▶ Annuel depuis 13 ans
- ▶ 60 animations proposées par des acteurs locaux
- ▶ Axe fort sur la biodiversité avec les Espaces Naturels Sensibles et Natura 2000

Une politique de biodiversité et de circuits courts

- ▶ Un Plan Alimentaire Territorial tourné vers l'amélioration des cultures, l'accès pour tous, l'économie locale et la santé
- ▶ Une volonté de restauration scolaire locale et responsable
- ▶ Un Paiement pour Services Environnementaux réussit qui mobilise 2 millions d'euros pour 42 exploitations en 2022
- ▶ Préparer le PSE 2 pour 2026

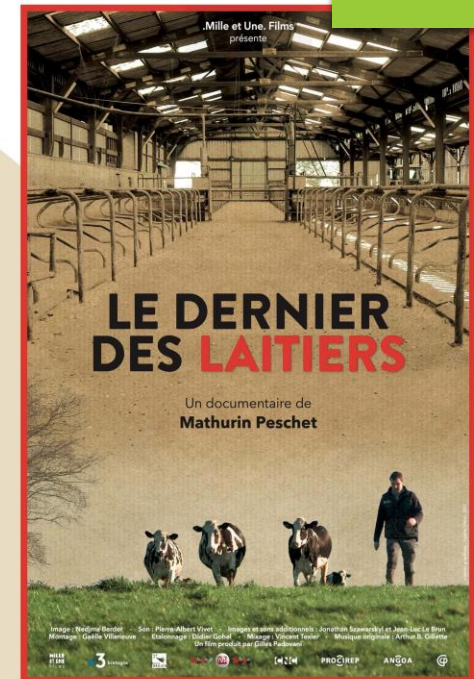


MERCREDI
18
OCTOBRE
2023

Dans le cadre
du **Projet
Alimentaire
Territorial**, la
Communauté
de Communes
Saône-
Beaujolais
vous propose un

CINÉ-DÉBAT SUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION

En partenariat avec l'association
Les Greniers d'Abondance



CINÉMA LE SINGULIER(S)
BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
17H30

GRATUIT

La séance sera suivie d'un buffet
offert par la CCSB



LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

Désimperméabilisation et végétalisation des cours d'écoles

- ▶ Remettre l'eau au cœur des espaces de vie et redonner sa place à la biodiversité
- ▶ Créer des îlots de fraîcheur et s'adapter au changement climatique
- ▶ Travailler les projets en co-construction avec les usagers
- ▶ Faire classe en extérieur pour apprendre autrement

MATERNELLE

ATELIER PARTICIPATIF
reGénération - Paysagistes
21.03.2023

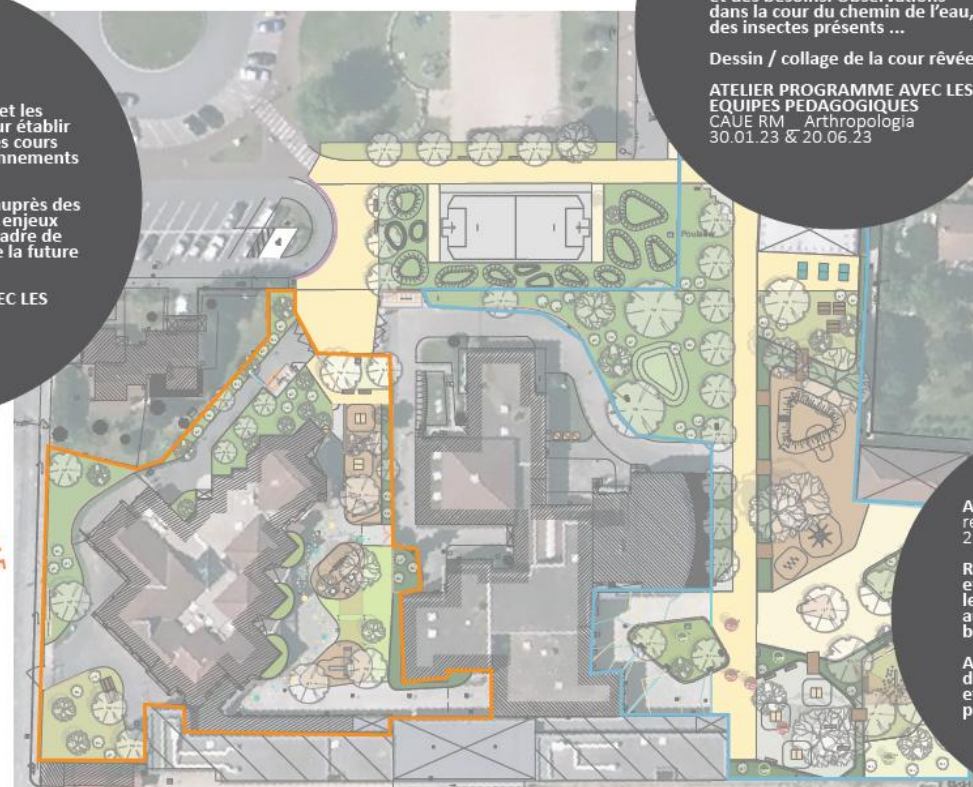
Rencontre avec les élèves et les équipes pédagogiques pour établir les besoins pour les futures cours et comprendre les fonctionnements actuels.

Pédagogie et animations auprès des élèves pour apprendre les enjeux de végétalisation de leur cadre de vie et créer l'imaginaire de la future cour.

ATELIER PROGRAMME AVEC LES
EQUIPES PEDAGOGIQUES
CAUE RM - Arthropologia
20.06.23



MATERNELLE



ATELIERS PARTICIPATIFS
CAUE RM - Arthropologia
13.01.23 & 23.01.23

Animations auprès des élèves pour faire le diagnostic des lieux, et des besoins. Observations dans la cour du chemin de l'eau, des insectes présents ...

Dessin / collage de la cour rêvée.

ATELIER PROGRAMME AVEC LES
EQUIPES PEDAGOGIQUES
CAUE RM - Arthropologia
30.01.23 & 20.06.23

ELEMENTAIRE



ATELIER SPATIALISAT
reGénération - Paysag
21.03.2023

Rencontre avec éco- et deux encadrants et le Directeur, pour faire le diagnostic et comprendre les besoins pour la future cour.

Animations de spatialisation du projet dans la cour et de détermination des préférences d'aménagement.

Une plate-forme de rénovation de l'habitat en pleine expansion

- ▶ Une spécificité sur Rénov'en Beaujolais par rapport à d'autres territoires du département
- ▶ Plus de 2 millions d'euros de travaux en 2019 et un objectif atteint de plus de 3 millions d'euros en 2022
- ▶ Des enjeux sur la précarité énergétique pris en compte avec le projet Pacte – 15
- ▶ La prise en charge des copropriétés, du tertiaire et du patrimoine privé des communes
- ▶ Un travail à amplifier avec le conseil départemental et Petites villes de demain sur la question de l'adaptation des logements
- ▶ **Un engagement plein et entier dans Mon Accompagnateur Rénov et une révision des aides à la rénovation en aides environnementales**

51



La rénovation des bâtiments publics

- ▶ La CCSB est une des plus petites collectivités à être lauréate de Sequoia et maintenant de Chêne
- ▶ 35 communes/35 signataires
- ▶ La mise en œuvre dès 2022 d'une mission de soutien aux communes pour la performance énergétique
- ▶ Un montant cumulé de 20 millions d'euros de travaux performementiels bâtimentaires d'ici à 2026 grâce à ces dispositifs

Une stratégie cycle structurée

- Une aide à l'achat de vélo incitative avec près de 300 vélos déjà achetés
- Un développement des installations favorisant le cycle don't 3 voies majeures en développement à destination de la gare de Belleville et sur le voie du Tacot
- Des animations : challenge mobilité, rue aux enfants...
- Une recherche de subvention importante



**Il est temps de
passer
au vélo**

Aide à l'achat
d'un vélo jusqu'à
600 €*

Vélos traditionnels - Vélos à assistance électrique
Kits d'électrification

CCSB
de Saône en Beaujolais
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vers Bourg-en-Bresse
Centre

* Conditions et renseignements sur l'aide disponibles sur ccsb-saonebeaujolais.fr

Des enjeux de mobilités travaillés en lien avec le SYTRAL et la Région

- ▶ Une volonté de travailler sur un transport à la demande élargi à toute la population à compter de 2024
- ▶ Le renforcement et le développement des lignes régulières dès septembre 2023
- ▶ Le développement de la desserte des gares
- ▶ La logique de pôle gare et de parkings relais en lien avec les transports et les territoires voisins
- ▶ Un nouvel aménagement en gare qui permet de relier les quartiers ouest de la ville plus facilement
- ▶ **En 2025: un nouveau TAD et une incitation au covoiturage**

54



Un schéma déchet à construire

- ▶ Une nouvelle recyclerie pour favoriser l'économie circulaire
- ▶ Un renforcement de l'équipe d'ambassadeur du tri et des biodéchets
- ▶ Un schéma directeur déchet pour la rénovation de notre réseau de déchetteries et la prise en compte des biodéchets
- ▶ **En 2025: un PLDPMA à faire vivre**





Un tiers lieu aquatique
intercommunal, vers une
nouvelle génération de piscine

- ▶ Zéro coût de fonctionnement
- ▶ Mini impact sur l'environnement
- ▶ En 2025: travail du Moe pour
lancement des travaux en fin
d'année ou en 2026

Accès aux
droits
solidarités
émancipation

Une nouvelle politique
d'aides au maintien
des personnes âgées

Un règlement intérieur qui
permet d'aider de
meilleure manière les
associations qui
concourent au maintien
des personnes âgées à
domicile.



A close-up photograph of a hand painting on a piece of white paper. The index finger is coated in black paint, and the middle and ring fingers are coated in teal paint. The hand is in the process of painting a blue, irregular shape on the paper. The background is a white, textured surface.

Un effort renforcé en faveur des solidarités

- La nouvelle CTG augmente l'effort de la CCSB en matière de soutien à la petite enfance
- Un pilotage du logement social revu



Une nouvelle politique d'aide à la pratique sportive et aux associations culturelles avec des règlements d'attribution clairs

Une stratégie des maisons de santé

- 3 maisons de santé/médicale: Beaujeu, Monsols, Fleurie
- Une ambition de développer ce réseau avec la maison médicale de Cercié avec une ouverture en 2027 et l'extension de la maison de santé de Beaujeu pour 2028.
- Apporter une véritable plus-value durable pour les praticiens (logement, diversité,...)



Amplifier la diffusion de la culture

- Développement d'un contrat territorial pour l'Education Artistique et Culturelle
- Création de 2 micro-folie dont une itinérante sur le territoire en cours de déploiement et inaugurés en 2022
- Le lancement en lien avec la commune de Quincié en Beaujolais du nouveau pôle culturel Bernard Pivot en 2023

62

MICRO-FOLIE

PLATEFORME CULTURELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES



Un nouveau soutien à l'enseignement artistique de la musique

En 2025, une politique de soutien équitable a été mise en œuvre pour les 5 écoles de musique du territoire avec une montée en puissance sur 2026-2028.





Une nouvelle caserne de gendarmerie à Fleurie

Le ministère de l'intérieur a validé le projet d'installation d'une caserne de gendarmerie à Fleurie pour les 6 militaires actuels. Ce projet devrait être livré en 2028.

A scenic view of a forested valley seen through an open window. The landscape is bathed in warm, golden light, suggesting sunrise or sunset. The foreground shows lush green trees and bushes, while the background features rolling hills and a dense forest. A dark, semi-transparent rectangular overlay is positioned on the right side of the image, containing the title text in white.

Attractivité du territoire

Un territoire multipolaire

- Un nouvel espace sportif à Trades qui a été finalisé en 2024 et qui permettra d'appuyer la stratégie touristique 4 saisons
- La rénovation intégrale du gymnase et de la salle Fontanet à Deux-Grosnes en lien avec la commune Un soutien à la vie de tous les villages avec le fond de concours
- 2 communes concernées par « petite ville de demain »: Belleville et Beaujeu



Un territoire multipolaire

- Une dynamisation des pôles gare par le projet quartier gare de Saint Georges de Reneins et par une réflexion sur le pôle multimodal de Belleville
- Un nouveau projet pour rendre plus attractif le col de crie avec la maison de la randonnée et du Trail avec un projet prêt à être lancé le cas échéant au prochain mandat
- Une reprise en gestion de la Maison de la Randonnée et du Trail en mai 2024
- Un développement de la halte-fluviale de Belleville-en-Beaujolais pour accueillir plus de croisiéristes



Un aménagement coordonné

- Un nouveau PLUI-H pour l'ensemble du territoire garantissant le développement équilibré de la CCSB
- Une politique de l'habitat à construire et à mettre en œuvre avec le déploiement des OPAH sur Belleville et Beaujeu

La Grange Charton: un espace à enjeu

- Un bâti de 4000 m²
- 8 ha de foncier dont 1,5 viticoles
- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en février 2023
- 3 candidats intéressants en cours de sélection.
- Des études de programmation en cours de finalisation et des arbitrages à prévoir au prochain mandat



Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC BY-SA



Une nouvelle logique de développement pour les zones économiques

- ▶ Travailler sur la preservation du foncier (aller vers le “zero vente”)
- ▶ La montée en qualité des constructions et aménagements
- ▶ La création d'une SEM patrimoniale qui verra le jour début 2026



Un nouveau pacte pour améliorer encore la
relation commune/EPCI

Un aménagement équilibré du territoire: les principaux projets

Projets livrés en 2022

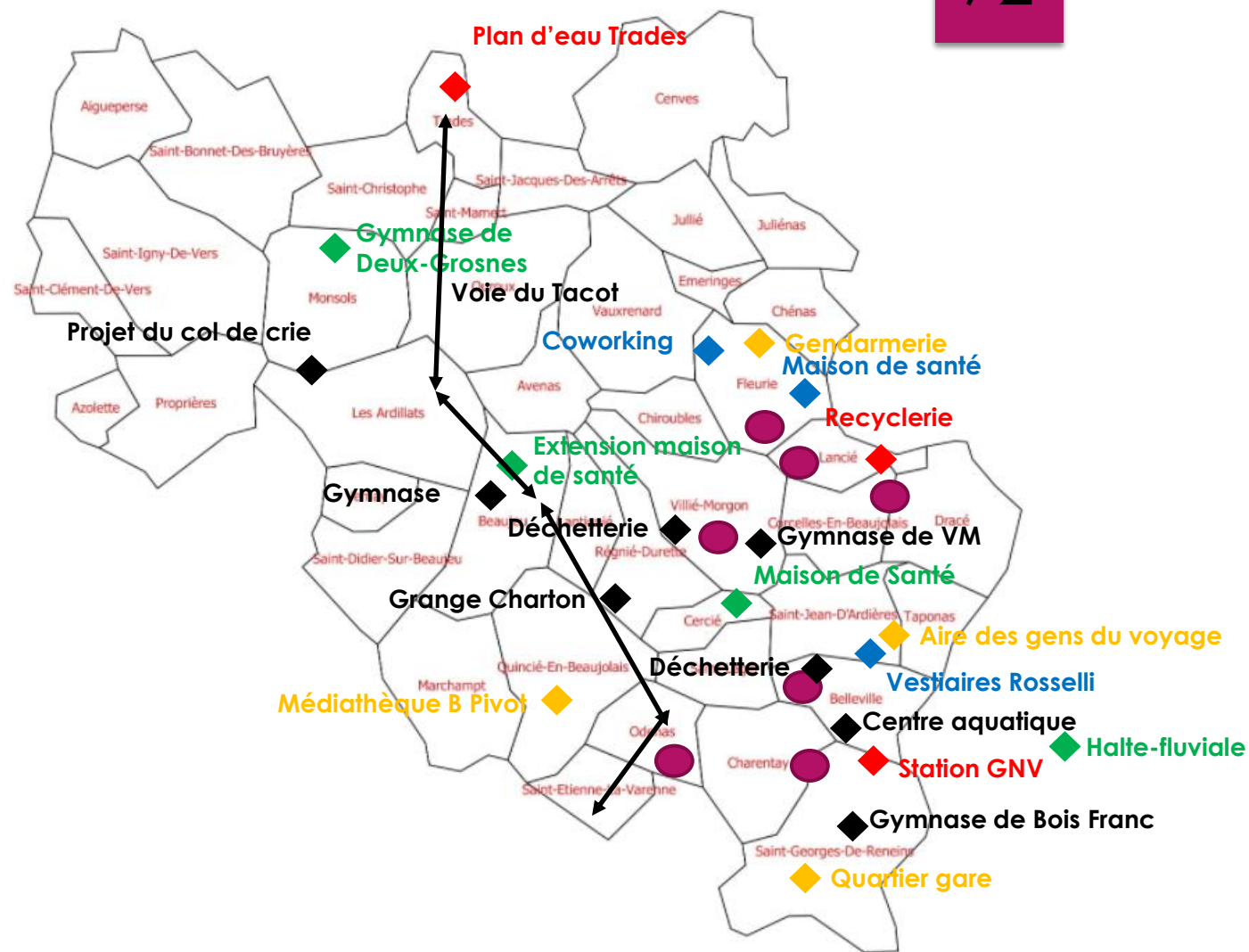
Projets livrés en 2023

Projets en travaux en 2025

Projets en maîtrise d'œuvre ou en délégation de MOA en 2025

Projets en étude de faisabilité en 2025

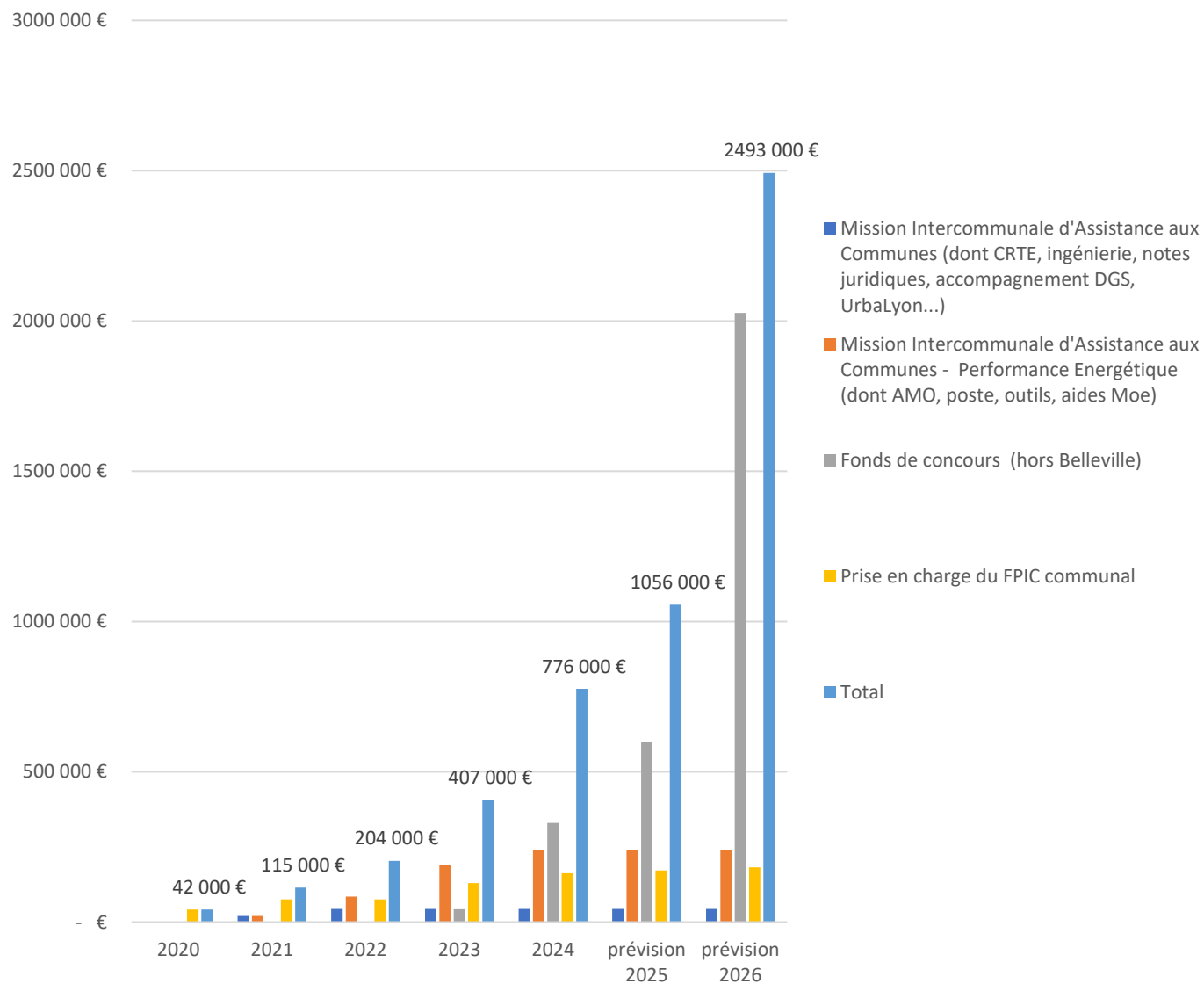
Zone économique intercommunale en projet, en maîtrise foncière, en développement ou en commercialisation



Une coopération commune/EPCI pour faire progresser ensemble le territoire

- ▶ Un pacte financier et fiscal régulièrement ajusté pour mieux répartir la richesse créée
 - ▶ La création d'un fond de concours de 600.000 € par an pendant 4 ans à destination des communes de moins de 3500 habitants. AP à 3 M€ déjà engagée en totalité, à ajuster
 - ▶ Des délégations de maîtrise d'ouvrage assumées par la CCSB dans le cadre du partenariat avec les communes à Deux-Grosnes (gymnase et salle Fontalet) et Quincié (centre culturel Bernard Pivot).
 - ▶ Des services d'appui aux communes hors des compétences strictes de la CCSB dans une logique de partenariat.
 - ▶ Un maintien de la dotation de solidarité
 - ▶ Une prise en charge du FPIC à 100 %
 - ▶ Des services aux communes dans le cadre de la mutualisation comme l'archivage, la formation, les marchés publics ou les groupements de commande.

Evolution des dispositifs d'aides de la CCSB aux communes



Une coopération commune/EPCI pour faire progresser ensemble le territoire. Un transfert historique et massif de ressources entre l'EPCI et les communes.